

**ARRÊTÉ DEP-2024-53 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT  
PROFESSIONNEL ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS  
ACTIVITÉS**

**Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1 :** Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2024 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Vice-présidente :

Madame Valérie JAMET, enseignante

Enseignants :

Madame Astrid MESSE

Monsieur Jean-Paul BAUSSON

Monsieur Jean-Paul MORENO

Monsieur François BALARESQUE

Professionnelles :

Madame Olga FOUCHER

Madame Sandrine LAPORTE

**Article 2 :** La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER